Henriot le jour du crime. Hen-de Lorient, où il est allé faire ats; celui, notamment, d'un Il se querelle avec sa femme futilité et puis veut l'embras

corgette refuse et le gifie.

chel Henroit prend alors le tisonmais as femme le lui arrache. Il le
med et en frappe Georgette à le tête,
bien de coups? Il ne le sait plus.

orgette as refugie dans le bureau,
l'appareil téléphonique et pousse
Féoonteur de véritables hurlemente
t 16 h. 25. Le meurtrier prend alors
raphtre tire du couldir, puis contid'avancer en tirant sur sa femme et nt l'arme après chaque coup sieur le Président, dit l'accusé nent l'habitude du tir que j'agi

et il est parti avertir des voisins cusé qui tourne le c

, s'il reconnaît avoir tué sa femm tte son acte. re n'avoir rien prémédité.

# Un dégénéré gatoire est terminé. Après une d'audience, on entend quel-cins experts, entre autres le

Logre, de Paris, qui eut l'occa en 1927 d'examiner les troubles ner-de Henriot. Il déclare que Michel

onstaté également des signes de descence mentale et physique. L'audience est levée à 19 heures.

# Une horrible tragédie près d'Avesnes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

juge d'instruction lui fit obs

mainot, ramené au Farques a remilieu des cris hostiles de la foule, fut
dans ses derniers retranchements
u'à 22 heures et il avoua enfin
avoir tué sa femme à coups de
du, il étrangla sa fillette Antoinette,
de deux ans et demi, puis le petit
ur, âgé de quatre ans et demi dont
déclarations innocentes avaient prole drame, l'enfant ayant dit à son
que le monaieu était venu et qu'on
t mangé des fraises.
On triple meurtre accompil, l'homme
de rage, alia mettre je feu au foin
l'avait restré le feur même été saluit
campagne où il eurs jusqu'au no

s campagne où il erra jusqu'au mo où il fut découvert par M. Dessa, a zortie du Palais, Henninot fu

# Normandie" va subir une mise au point

te Havre, 27 juin. — Le paquebot tlantique Normandie, attendu au vre demain dans la soirée, va subir, cours des prochaines semaines, des aux de mise au point qui seront efutés au Havre.

In n'est nullement question pour le vire de retourner à Saint-Nazaire ur ces modifications, qui ne change en rien l'emploi du temps de la maucun départ ne sera supprimé.

départ ne sera supprimé 



(Ph. N.Y.T.)

aguette du trophée qui doit êtri s au rateau gagnant le Ruban bleu pièce est maintenant en fabrication une maison de Sheffield (Angle s une maison de Sheffield (Angleet) et sera remise aux propriétaires
bateau italien « Rex ». En effet,
que « Normandie » eit obtenu
issement le Ruban bleu, le « Rex »
posséder le trophée pendant trois,
t, et de le remetire à la Compagnie
érale Transatlantique, le bateau
es étant — avant le record de
lormandie » — le détenteur du
Ruban bleu.

#### ncendie ravage une filature à Avesnelles

incendie d'une violence inquie s'est totie par 446 voix contre 115 staines. Les pompiers d'avence cet votée par 446 voix contre 115 staines, Les pompiers d'avence au le contre l'incendie, dont rête au moment du nous mettons de la proposition de récolution de M. Bracke sur le projet de réforms électe-

# A l'Exposition de Bruxelles

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU PALAIS DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Le palais de la France d'Outresser, un des plus pitteresques et des plus curieux de l'Exposition, est inauguré depuis plusieurs semaines, et est l'objet de visites innombrables. M. Rollin, ministre des Colonies de France, a tenu, jeudi, à lui donner l'Investiture officielle, en gardant à cette cérémonie un caractère intime et familler.

a cette evermonte un caractre intime et familier.

Le ministre arrivé, mercredi à 22 h., a d'abord été reçu jeudi matin. À la Chambre de commerce française à Bruxeiles, où MM. Foulon, président et Fluser, secrétaire général lui ont souligné la visalité de l'organisme. M. Rollin a félietté la Chambre en attirant son attention sur l'importance de l'œuvre de rapperchement morai et économique qu'elle peut réaliser.

Après avoir signé le livre d'or de la Chambre, le ministre s visité l'Rocle française.

complete realiser.

Après avoir signé le livre d'or de la Chambre, le ministre « visité l'École française.

Puis il s'est rendu à l'Exposition, accompagné de M. Laroche, ambasadeur de France, de M. Bréplé, gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, du haut personnel de l'ambassade.

Un spectacle d'un pittoresque et d'une coloration intense l'attendait au paisis de l'Outremer français : tiralleurs sénégalais, gendarmes sénégalais, dans une élouissante symphonie de couleurs rous age, bieu, kaki, présentaient les armés, immobiles comme des statues, dans le grând aciell. Au mât, fottait un grand d'aspeau français, et à quelques pas, solemnels, hieratiques, sur des chaetar du désert ment harmocheprésentant de la France, le large salut de bienvenue. La fouls admirative, après une minute de silence, aciama la scène.

M. Rollin fut reçu ensuite par M. Géraud, commissaire général du pavillon d'Outremer, les commissaires adjoints et el commissaire de sections d'Algérie. de Tuniste et du Levant, ainst que par une délégation de postiers français dont M. Luilin est président.

Les présentations sont charmantes d'abandon et de aimplicité. La visit des sections se déroule sams cérémonial official. Le ministre se fait donner des détails sur tous les compartiments où règne la plus joyeuse animation.

Au moment où il arrive à l'Afrique Equatoriale, M. Bollin s'arrête et s'incline devant le portrait de l'héroique gouverneur Renard. Moment d'émotion qu'ac-

contrie emocre, un ancien combattant français, rissiant en Belgique et qui a refusé de se faire comaniere, elimpissement, en un langage venu du cour, ce Français ealue le ministre :

— « Nous connaissons l'amitié profonde qui vous l'ait au gouverneur Renard, dit-il en substance. Laisses-mois évoquer cette glorieusé mémoire. Renard fut un colonial épique, de les lignée des Galliéni, Doumes et Lyautey. Comme eux, il travaille de toute son âme, jusqu'au sacri-face de sa vie, au triomphe de la civili-aation et à la gloire de la France ». On devine l'émotion prefonde qui serra teutes les gorges à ce moment pathétuque. Ne permant pas la peine de cacher les sentiments qu'il éprouvait, M. Rollin, remercia en quelques mots. tandis que des larmes brillaient dans tous les yeux. Une magnique couronne aux couleurs françaises eux déposée su pied du por-

Une magnifique couronne aux couleurs françaises fut déposée au pied du portrait.

Au pavillon Algérien, autre acène non moins prenante. Trois grands chefs sigériens, dans leurs prestigieux et brillants costumes accuellitent le departements d'Alger, Oran et Constantine. Ils sont venus exprés de l'Afrique française, pour rendre hommange d'amitié au représentant de la France. Les trois grands chefs africains furent des premiers à répondre en 1914, à l'appel de la Prance. On les vit, en Belgique, à côté de l'hérolque amiral Ronarch, puis avec leurs goumiers d'Afrique, sous les ordres du général Mordacq. Ils comptent aller en pélerinage au champ de batille de l'Eser. Aujourca d'Afrique, sous les ordres du général Mordacq. Ils comptent aller en pélerinage au champ de batille de l'Eser. Aujourca d'Afrique, sous les ordres du général Mordacq. Ils comptent aller en pélerinage au champ de batille de l'Eser. Aujourca d'Afrique, sous les ordres du général Mordacq. Ils comptent aller en sui fait, l'excellence de la méthode colonisatrice française qui préére éxacquérir le cœur des célères tribus africaines en respectant leurs mœurs et leur liberté, piutôt que de les traiter en peuples inférieurs.
Cette scène a fait plus comprendre la France colonisatrice que tous les récits. M. Rollin a traité les chefs murcs en

Cette sone a fait plus comprendre la France colonisatrice que tous les récita. M. Rollin a traité les chefs maures en véritables sanis. Il a ensuite continué avec eux et as suite, la visite de l'Exposition française. Aux souks marocains, on lui a fait la. plus exubérante et la plus pittoresque des réceptions, comme si l'on se fût trouvé seus le ciel africain.

La visite se termina à midi. M. Rollin fut ensuite reçu à l'ambassade où un déjeuner lui fut offert.

S.

# LA CHAMBRE A VOTÉ LA PROPOSITION DE LOI SUR LA VENTE DES FONDS DE COMMERCE

## La réforme électorale

retour du Sénat, relative au regiement du prix de vente des fonds de commerce. La discussion générale est close et le passage à la discussion des articles est ordonné.

M. Clamamus. communiste (Seine), soutient un contre-projet tendant à reprendre le texte initial voté par la Chambre en mars dernier.

La prise en considération du contre-projet, de M. Clamamus, est repoussée par 385 voix contre 176.

M. Fernet (Camamus, est repoussée par 385 voix contre 176.

M. Fernet (Camamus, est repoussée par 385 voix contre 176.

M. Fernet (Camamus, est repoussée par 186 voix contre 176.

La Chambre repousse un amendement des premier méntiers d'un commerçant débit de celui-ci de bénéficier des clais que le juge peut accorder.

La Chambre repousse un amendement de procédure de M. Lacourt à l'article 2. Cet article est adopté. Dans les quatre mois le vendeur, les porteurs de billets devront accomplir les formalités mêces-asires aux textes de la loi.

Les articles est de (procédure devant le tribunal de commerce) sont adoptée. Les articles 5 et 6 (espitalisation des intérêts interdite) sont adoptés. L'article 7 (fixation de la réduction du prix par le président du tribunal de commerce ou le juge) est adopté. L'article 2 est ainsi conqu:

« Lorsque le vendeur sura lui-même acquis son fonds entre le ler juillet 1926 et le ler juillet 1936 et que son prix de vente excédera de plus d'un quart son prix d'achet, une réduction du prix pourra être demandée par l'acquéreur devant le président du tribunal de commerce, qui sera asisi, selon la procédure prévue à l'article précédent.

Si le fonds a été acquis, svant le ler juillet 1926, la même demande pourra être demandée par l'acquéreur devant le président du tribunal de commerce, qui sera asisi, selon la procédure prévue à l'article précédent.

Si le fonds a été acquis, svant le ler juillet 1926, la même demande pourra être formée, lorsque le prix de vente scédera des goits deur paragraphes précédents, il sera tenu compte de éléments corporéis et incorporels de pius-value et des droits

M. Fernot sourcest un annual pas le juge des référés jugeant sans appel, mais le Tribunal de commerce lui-même qui soit appelé à fixer la réduction de priz. Cet amendement, accepté par la Commission.

amendement, accepté par la Commission.
est adopté.

M. Pernot demande la suppression du
paragraphe commençant par : « Si le
par le gouvernement et la Commission.
fonds a été acquis avant le ler juillet et
1995 », qui jouerait selon lui su détriment du vendeur bianvaillent sur le service de la loi sur
paragraphe commençant par : « Si le
par le gouvernement et la Commission
A l'article 2, relatif au nouveau prix

1936 », qui jouerait selon lui au détriment du vendeur blenveillant qui a acrordé des délais.

M. Brandon accepte que l'on écrive ;

Si le fonde a été acquis entre le ler
tuillet 1934 et le ler juillet 1936 ».

L'article 8 est voté, ainsi que des derniers articles du projet. L'ensemble est
dopté à mains levéss.

M. Bonnet demande, au nom du gourernement, l'inscription à l'ordre du jour
le la ééance de jeudt après-nidi, du prolet sur les baux ruraux. La séance est
evée à 11 h. 20.

La aéance de l'après-midi est ouverte
15 h., sous la présidence de M. Fernand
Souisson.

ouisson, Au band du gouvernement : MM. Fros ard, le général Denain, M. Blaisot, La hambre adopte sans débat divers pro-

La proposition de résolution de M. Bracke relative à la représentation proportionnelle

Paris, 27 juin. — La séance de la Cham-bre est ouverte à 9 h. 30, sous la prési-dence de M. Moncelle. Au banc du gou-vernement, M. Géorges Bonnet, ministre d'une réduction du nombre des députés

Fale instituant la representation proportionnelle.

M. Presper Blanc se prononce en faveur
d'une réduction du nombre des députés
dans le cadre de la R. P.
La discussion générale est close.

M. Mistier expliquant son cote
déclare
de la représentation proportionnelle intégrale telle que la réclame la
groupe accialiate, il y serait hostille. La
Commission du suffrage universel devra
pouvoir la propriet un projet de réforme
pouvoir ne propriet un propriet de réforme
pouvoir rapporter un projet de réforme

pass' sur le servich important à un eve de tour.

M. Bestesen fait remarquer que al la la Chaimbre vote la motion Bracke, ella donnera à la Commission la mandat pré-cis de rapporter dales les huit jours la representation de la M. Bartér, président de la Commission, déclare ne pas pouvoir s'engager au nom de la Commission à rapporter un texte instituent la représentation proportion-nelle.

melle.

M. Ramette se prononce en faveur de

la représentation proportionnelle.

M. Bennefous rappelle qu'il fut toujours partisant de la représentation proportionnelle intégrale et qu'il s'opposa à la prime à la majorité.

M. Barsty déclare que la Commission rapportera un projet à la rentrée.

Le président met aux voix la proposition Bracke.

Le serutin donne lleu à pointage.

La séance est suspendue.

A la reprise la proposition de résolution Bracke sat vetée par 446 voix contre 115.

Le prix des baux à ferme

Le gouvernement demande la daicuasion immédiate de la proposition de loi, retour du Sénat, sur la réduction du prix des teux à ferme. M. de Meustier, rapporteur de la Com-mission d'agriculture donne un avis favo-rable.

nission d'agravante de la Commission able.

M. Augé, rapporteur de la Commission de législation civile, fait connaître à la Chambre les modifications apportées par

Sénat. La Haute Assemblée n'admet le droit revision que pour les baux conclus en-La Haute Assemblée n'admet le droit à revision que pour les baux conclus en-tre le ler janvier 1924 et le 31 décembre 1934 inclus Le Bénat n'admet pas le droit à revision pour les baux en nature don-nant lieu à livraison de marchandisea. Le délai pour introduire l'action en revi-sion est réduit de 6 à 3 mois. Il dit que la Commission demande aux députés de faire preuve de conciliation à l'égard du Sénat en acceptant quelques-unes de ses mo-difications, et elle propose par contre de reprendre le texte voté par la Chambre notsmment en ce qui concerne le droit à revision de tous les baux quels qu'ils soient.

revision de tous les baux quese vans soient.

Un amendement de M. Eamette, ten-dant à étendre, de 3 à 6 mois, le délai pendant lequel le fermier pourra deman-der à compter du jour de la promulgation de la présente loi, la réduction du prix du fermage accepté par le gouvernament et la Commission est voté à mains levées. M. Crutel soutient un amendement ten-dant à étendre le bénéfice de la joi aux locataires d'herbages.

est adopté à mains levées.
A l'article 2, relatif au nouveau prix de fermage, M. Dermann aoutient un amendement demandant qu'à défaut d'entente, ou, en cas de non comparution de l'une des parties, le président rende une erdennance fixant le prix du fer-

une ordennance Examt 28 pris us mage. Pl. Auge, rapporteur, et M. Léon Bérard, garde des Sceaux, combattent cet amendement quit est adopté par 327 voix contente 250. Cet amendement dwient l'article 2. D'autres amendements sont repoussés et l'ensemble du projet est voié à mains levées.

La séance est levée à 19 h. 10. Séance endredi à 15 heures,

#### L'incident sino-japonais du Chahar est réglé

Pétin, 27 juin. — M. Takahashi a an-nome à midi que l'incident du Chahar ex réglé. Le général Chin Teh Chun ayant exprimé officièlement ses regreta. Les milieux informés déclarent que le général Chin Teh Chun a signé la com-munication adressée aux représentants de l'armée du Evantung, acceptant toutes les demandes japonaises.

Paris, 27 juin. — Jeudi matin, à 9 les opérations de tirage du Sweepst le sont poursuivies au Vélodrome d'

ver.

Les 776 lots de 18,000 francs sont tirés à un rythme rapide. Un seul apparell footdonne: C'est le convertisseur-mé-langeur d'où sont extraits les précieux numéros. A chaque culbute de l'apparell, les infirmières qui sont chargées de l'extraction des fiches de tirage lévent le bras droît avant de l'introduire dans l'un des hublets du convertisseur et d'en l'un des hublets du convertisseur et d'en le present de l'apparent d'apparent de l'apparent de l'appa

Voici les résultats du tirage :

Les lots de 10.000 francs

079.154—U 241.867—U 241.867—U 261.869—U 375.814—A 388.675—I 381.378—I 381.385—I 381.38

020.237-136.759-111.633-094.506 030.055-133.571-296.296-232.353-097.602-039.245-455.370-415.002-015.258-297.785-284.721-128.592-438.765-302.539-

291.782—U

291.782—U

392.787—U

393.785—A

493.785—A

392.387—O

393.785—A

11 185.786—U

183.386—O

383—O

384—O

385—O

384—O

de consolution.

St. per exemple, le cheval affecté à la lettre E srive l'er, dans tous les carnets dont les numéros ont été extraits de l'appareil de tirage, ce sont les biliets portant la lettre E qui gagneront les prix de 1,000 fr. Ceux de 500 fr. seront gagnée par les biliets portant la lettre attribuée au cheval classé 2se et ceux de 300 fr. par cheval classé 2se et ceux de 300 fr. par cheval classé 2se et ceux de 300 fr. par cheval classé 2se et ceux de 300 fr. par cheval canada des les consecues de la consecue de consecue

A: 52. «Saint Mihiel»; 22. « Fou-58. «Sin in Love»; 42. « Phle-13. « Boiets»; 54. « Samée»; 35. 19; 49. « Quick»; 41. « P.O.C.»; iral Drake»; 15. « Capharmaum»;

Les prix de consolation

55. c San Marco »; 2. c Amador »; Jumbo »; 32. c Kanturts »; 33. c t st »; 27. c L'Indigéne »; 12. c Sir-; 30. c John James »; 67. c Voute »; 3. c Amethyste », se 38. c Mon Cour »; 62. c Tim-ple 0: 38. c Mon Cour »; 62. c Torbay »;

e Moon Funites, se. de Morvillars ; 40. e Manutlado ; 30. e Morvillars ; 40. e Namun s. Voyelle U. 57. e Syphax s; 51. e Revery s; 7. e Syphax s; 51. e Revery s; 7. e Syphax s; 62. e Canada; 70. e Djamas; 62. e Vegerel; 70. e Djamas; 63. e Grenadler II s; 25. e Janquets; 8. e A Frioris.

#### LE PROCHAIN TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE SE FERA A MARSEILLE

Paris, 27 juin. - M. Marcel Régnier ministre des Finances, a signé ce soir, un arrêté fixant le lieu du prochain ti-rage de la Loterie nationale à Marseille.

## La Commission des Finances de la Chambre se prononce pour la nationalisation des industries de guerre

Paris, 27 juin. — La Commission des Paris, 27 juin. — La Commission des inances de la Chambre a entendu jeudi matin le ministre des Pinances aur les projets de loi relatifs aux dépenses ex-ceptionnelles de la guerre, de la marine et de l'air sur lesquels elle est consuitée pour avis. M. Régnier a exposé comment seraient financées ces dépenses qui ne peuvent être payées directement par le budget et il a déclaré que le contrôle du ministère des Pinances continuerait à être exercé avec risqueur.

tre exercé avec rigueur. Il a répondu ensuite à diverses ques tions concernant, notamment, la limita-tion des bénéfices des fabricants d'arme-ments, la révision en cas de super-bénénieus, in revision en cas de super-sen-fices, les programmes de construction. Après le départ du ministre, par la voix contre 7, la Commission a adopté un amendement de M. Sasalle d'après lequel la législation sur les bénéfices de guerre serait applicable aux marchés visés par le projet de loi. L'amendement a été adopté à l'unanimité. M. Moch a présentation

a été adopté à l'unanimité.

M. Moch a présenté un article additionnel tendant à confier exclusivement
à l'Etat, à compter du 1º janvier 1936,
la fabrication et le trafe des armes de
guerre, un projet de loi spécial devant
être déposé par le gouvernement dans
le délai d'un mois. Ce texte additionnel,
qui équivaut à la nationalisation des industries de guerre et pour leguel la priciustries de guerre et pour lequel la pri rité avait été demandée, a été adop

## LA CHALEUR ET LES ORAGES

En Hollande

Amsterdam, 27 juin. — Au cours d deiniers jours, cinq personnes on tivées par la foudre dans l'est de la lande.

En Suède

Stockhoim, 27 juin. — Une chaleur accablante continue à sévir suivie d'orages violents. Une douzaine de personnes qui se baignaient afin de se soustraire à la chaleur, se sont noyées.

La ville de Londres est ra

par us curagas Châtellerault, 27 juin. — Un ouragan d'une extrême violence a ravagé hier sprès-mid la ville de Loudun et les envi-

d'une extrême violence a ravagé hier après-midi la ville de Loudun et les environs. La pluie et la grêie sont tombées avec une telle intensité que de nombreuses maisons nont pas tardé à être inondées. Dans le quartier du Grand Champ particulièrement éprouvé, l'eau a atteint une hruteur de 1 m. 50 et les habitants de plusieurs immeubles ont dû se réfugier au premier étage ou évacuer en hâte leur legement. La foudre est tombée en plusieurs endroits.

Les dégâts sont très importants.

# La section lyonnaise

LETTRE DE BRUXELLES

# au cardinal Mercier d'un ministre libéral

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 27 JUIN 1935.

La trève scolaire doit être loyalement observée, suivant la déclaration formelle du chef du Gouvernement. En effet, ce serait ve catastrophe pour le paye, si, aux difficultés économiques et sociales, venaient s'ajouter les fièvres déprimantes de la guerre scolaire. Et de quel droit pourrait-on demander suy cathalisme de souse en consense de la consense serve cathalisme de la course de la consense de la conse guerre xotaire. Et de quet d'avet pourrait-on demander aux calholiques de se vouer au rodressement financier du pays, si on com-mençait, au point de vue de la libèrté de conscience et d'ensaignement, à les consi-dérer comme des citoyens de deuxième

De cette tolérance souhaitable, M. Bo

leasse.

De cette tolérance souhaitable, M. Boresse, ministre de l'Instruction publique,
donne aujourd'hui une preuve qui ménite
d'être signalée. M. Booesse est libéral. Il
ne s'en coche pas. Il consocre depuis longlemps, à la défense de ses idées, une intelligence lucide, une éloquence à la Torrès,
un entrain et un allant qui lui vont comme
un gant et le rendent excessivement aympathique. Point clérical pour un sou; mais
dégagé aussi de l'anticléricalisme abius, qui
est encore de mise aujourd'hui ches beaucoup de ses coraligionnaires politiques.
Quand il prit le portégeuille de l'Instructon publique dans le Cabinet l'an Zeeland,
il déclara avec fermeté qu'il serait le ministre de tous les Balges, c'est-à-dire des
partisans du laïcisme comme des jidèles du 
Christianisme. Fidèle à sa parole, il oient il
d'adresser à lout le personnel enseignant
sous ses ordres, une dépêche l'inoitant à
associer toutes les écoles du pays, à la
manifestation organisée dimanche, à Brainsl'Alleud, à l'occasion de l'inauguration d'un
monument au cardinal Mercier, que M.
Bovesse salue comme « l'illustre prélet qui
fut de ceux qui, aux heures tragiques,
incarnèrent magnifiquement la patrie, »
incarnèrent magnifiquement la patrie.

Bovesse salue comme a l'illustre prélat qui fut de ceux qui, aux heures tragiques, incarrièrent magnifiquement la patrie, »
Le ministre va plus loin. Il rédige luimême une note biographique, dont il ordonne la lecture, samedi, dans toutes les classes. Voici, entre autre, quelques tignes de cet éloquent hommage:
a Pendant la guerre, le cardinal Mercier demeure le défenseur du droit. Il revendique la justice et s'élève contre les mesures iniques de l'occupant aux heures les plus sombres; il proteste contre la condamnation des patriotes belges, contre les ordonnances qui dépouillent nos concileyens.

damnation des patriotes belges, contre les ordonnances qui dépouillent nes concilèpens des produits de leur sol et surfout, contre la déportation des ouvriers qu'il n'hésite pas à qualifier d'esclavage européen.

» Dans la lutte formidable engagée pour la liberté du monde, les idées se sont heur-tées comme les armes. La victoire du Cardinal fut le triomphe du droit et de la vérité contre la force brujale.

Ce beau geste d'un ministre libéral fara beaucoup pour la paix nationale. L'es catholiques, organisateurs de la manifestation de dimanche, seront reconnaissants à cêt débar-

dimanche, seront reconnaissants à cet adver-aire de s'associer satrialis. dimanche, seront reconnausants a cet adver-saire de s'associer patrioliquement à saux pour célèbrer un Prince de l'Eglise; it nes sera pas le seul d'ailleurs parmi les libéreus el les sociolistes à s'unir au Roi, au Gou-vernement, au clergé, aux fiéldes, qui vont se presser, dimanche, au pied du monument de Braine-l'Alleud, comme, pendant la guerre, tous les patrioles sans distinction de guerre, tous tes patrotes sans distinction de parti se dressaient, autour du Roi, du Cardinal, de Max, pour proclamer « le droit imprescriptible d'une juste cause en face de la conscience universelle. » , Ainsi même mort, le Cardinal comme le

Roi-Chevalier, fail, autour de son nom, le ralliement de tous les Belges de bonns olonté.

### Des parents manifestent contre les résultats des concours du Conservatoire de Paris

Paris, 27 juin. — Vers 21 h. 25, rue du Conservatoire, à la proclamation du résultat des concours, salle du Conservoire, des parents mécontents sont montés sur la scène pour manifester contre jury. Le service d'ordre est intervenu et a déblayé la salle.

et a déblayé la salle.

Les spectateurs, au nombre de 300 en-Mars .

viron, sont sortis et ont tenté alors de Mai .

Mai . manifester sur la vote publique. Ils ont été dispersés par la police. Deux arrestations pour outrages agents ont été opérées.

#### Les difficultés de la production et de l'industrie du lin et du chanvre

Paris, 27 juin. — Une délégation conduite par M. Cavillon, président du groupe de défense économique du Sénat, a été reçue par M. le ministre de l'Agriculture, le ministre du Commerce et le sous-secrétaire d'Esta à la Présidence du Conseil.

Elle a signalé la situation difficile des productions linière et chanvrière et de leurs industries de transformation et a souligné l'urgence de mesures propres éviter la dispartition de cas productions

à éviter la d

à éviter la disparition de ces prod agricoles et de ces industries. Elle a ausai entretenu les mem nistres des difficultés de l'indusi cultère et de certaines réformes e paraissent indispenashies. Paissient notamment partie d' délégation: MML les sénateurs O Jovelet, Potié, MML jes députés : Appourchaux, Canda, Corau, de bach, Faure, de Rotours, Elbel. ? Appourchaux, Canda, Cornt, bach, Faure, de Rotours, Eibel dier, Thellier, ainsi que les

#### Une icune mère tue son bébé près d'Avesnes

La cection lyonnaise

de la Ligue des droits de l'homme

a excis M. Herriet

Paris, 27 juin. — A la suite d'une connaise de la Ligue des droits de l'homme

et du citoyen à laquelle M. Herriot avait

réusé de se rendre, le section à décidé

l'exclusion de l'ancien Président du Comsell.

La gendarmerie de Bertalment a cédé à l'arrestation de la funcien Del

dé du l'arrestation de la combetin, 36 mes qui, 18 meis, 18 lange contre les montants talliques de son lit avec une telle vi ce que le bambin, dont la têté heuri
réusé de se rendre, le section à décidé

l'exclusion de l'ancien Président du Comsell.

au sujet de la Sarre, est prorogé de deux m

d'être prorogé pour un déal napis.
Cet accord comportait na l'entrée en franchise de divers agricoles français dait, beurre, Sarre, en contre-partie d'une de 5 % des droits de doume l'entrée en Françe de certains industriels fabriqués en Sarre.
Une clause spéciale concerna gines ées charbons, conformés récolutions de Rome complétations.

des Régions libérées:
Paris, 27 juin. — Le Ministère de ances communique: Contrairement erses informations, M. Marcel Relations.

Des avietours américains rectant en l'air plus de 554. Peridian (Missouri), 27 juin., avisteurs Ai et Fred Key ont brécord moudail de durés de voi 554 heures de voi, soit une heura que l'ancien record établi en 1200 frères Kenneth et John Muster, le Key continuent de voier et esper passer 660 heures.

#### Dernières Nouvelles Sportives Le gala sportif

du Vélodrome Buffalo

## Renseignements commercianx

COTONS

LIVERPOOL, 27 juin. ons, 4.206 belies; Américain, Brésilien, hausse 7; Egyptien,

Nep-Olien			Now-York	
Teen	Prin	J-m	Pale	Jen
Disposible	31.95	12.00	11.96	12.00
Juliet	21.85	11.63	11.61	11.07
Septembre	11.24	11.33	11.30	11.00
Novembre	11.23	11.33	11.30	11.36
Janvier	11.34	11.34	11.30	11.40
Mare	11.36	11.35	11.33	11.41

CHANGES A L'ETRANGER Londres: Sur Paris, 74.54; sur Brupelles, 182.35; Boc. hore banque, 0 13/16; Prob & sourt terme, 0 1/2. New-York: Sur Paris, 4.94 1/2; sur Lon-pres, 6.43 8/6; sur Bruxelles, 16.56.

SUCRES. — Cube, prompte livral a terms: Sur juillet, 237; septem seembre, 247; janvier, 232. — Ven Revue du marché de New-York New-York, 27 juin. — Le question de tasse as nouveau influence déseuver blement le Stock Exchange à la résurce y jeudi. Le clèture a 646 indécise 748 si titres out été échangés. 406 services L'ouverture de la marche 446 services L'ouverture de la marche 446 services

La Société d'é de la prevince de Ca à Warneton et Y

Les membres de la société la province de Cambral sont planair joudi en Belgique po somment mes amis bèlges cui